

Réf: Dossier N° 005164

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DELIMA & NATHAN » en abrégé « D&N »

Siège social Abidjan, Yopougon, Yopougon Ananeraie,lot 4836,
ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELIMA & NATHAN » en abrégé «
D&N »

Objet: TRANSPORT, LOCATION, ACHATS ET VENTES DE
VEHICULES,
DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Yopougon Ananeraie,lot 4836,ilot 21

Dirigeant(s) : M MALAN BIAN NOGBOU CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02353 du 13/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16937/GTCA/RC/2021 du 13/07/2021

